

# WAQF ÉCHOS

Magazine semestriel d'information de la Haute Autorité du Waqf (HAW) du Sénégal paraissant à Dakar. N°06 - Juillet 2026.



L'ÉVÉNEMENT

## WAQF DAARA MODERNES

*Une pierre fondatrice pour l'avenir des écoles coraniques*



### REPORTAGE

La cantine qui change la donne au lycée Talibou Dabo



### ACTUALITÉS

Vers un partenariat institutionnalisé avec l'Église catholique du Sénégal



### INTERVIEW

Dr Sahite Gaye : « Les créateurs de contenu ne sont plus de simples relais d'information »



**Directeur de la publication**

Dr Ahmed Lamine ATHIE, Directeur général de la Haute Autorité du Waqf (HAW)

**Rédacteur en chef/ Conception graphique**

Mohamed Elimane LO

**Comité de rédaction**

Amadou NGOM, Conseiller technique du DG

Aminata MBENGUE, Responsable administratif et financier

Mohamed Elimane LO, Responsable communication

Dr Abdoulaye DIAKHATÉ, Responsable de la Cellule juridique et du Partenariat

Bamba SECK, Responsable informatique

Djibril BA, Responsable des investissements

Youssoupha MBOW, Coordonnateur Unité de suivi du projet Waqf Darra modernes

Alimatou DIAGNE, Assistante juridique

Seynabou SALL, Assistante du DG

Birahim KANE, Assistant communication



# LE WAQF PREND RACINE

Par Dr Ahmed Lamine Athie, Directeur général de la Haute Autorité du Waqf



**„ Le patrimoine crée de la ressource, la ressource finance l'éducation, laquelle fortifie la nation. „**

**C**e premier semestre 2026 restera, pour la Haute Autorité du Waqf, celui où plusieurs années de préparation ont enfin pris la forme d'actes concrets. Le 26 mars dernier, au cœur de Dakar Plateau, nous avons posé la première pierre de notre tout premier projet de waqf public immobilier : un immeuble de 20 niveaux qui, demain, financera durablement le fonctionnement et la modernisation des daara du Sénégal. Ce jour-là, c'est un modèle qui s'est mis en mouvement, celui où le patrimoine crée de la ressource, où la ressource finance l'éducation, laquelle fortifie la nation.

Ce même esprit anime nos cantines scolaires. À Grand Yoff, au lycée Talibou Dabo, comme à Ouakam, au lycée Amath Dansokho, les dons versés au Fonds Waqf public monétaire ne se consomment pas en une fois : ils se transforment en revenus durables qui nourrissent régulièrement plus de 1 400 élèves parmi les plus vulnérables. C'est là toute la force du waqf, une aumône appelée à ne jamais s'épuiser.

Le waqf agricole, lui, poursuit son développement dans les départements de Podor et de Kounghoul, où le WAPEC structure aujourd'hui 100 groupes d'épargne au bénéfice de 2 000 ménages ruraux. Six mois après son lancement opérationnel en partenariat avec l'ONG HEIFER International Sénégal, l'heure est au bilan d'étape, et déjà les premiers changements se lisent dans l'organisation même des communautés.

Sur le plan institutionnel, notre ancrage se consolide. Rattachée à la Primature depuis la fin de l'année dernière, la HAW a vu, lors de la cérémonie du 26 mars, l'État réaffirmer sa confiance dans ce levier de financement de l'action sociale. Notre deuxième Iftar institutionnel, en mars, a par ailleurs permis de mesurer le chemin parcouru : douze nouveaux waqf privés enregistrés en un an, pour une valeur cumulée de plus de 408 millions de FCFA, et un potentiel encore largement inexploité qui dépasse les 17 milliards de FCFA.

Ce semestre aura également été celui de l'ouverture. Vers l'Égypte, la Malaisie et l'Algérie, avec qui nous avons renoué ou approfondi des liens de coopération autour du waqf et de la zakat. Vers l'Église catholique du Sénégal, avec qui s'esquisse désormais un partenariat institutionnalisé autour de la Caritas, preuve que le waqf demeure, dans son essence, un instrument universel. Vers le Fonds de Développement de la Microfinance Islamique, dont nous avons accompagné le lancement et les premières sessions de vulgarisation, tant les synergies entre waqf et microfinance islamique restent à construire. Vers Sagatta Gueth, enfin, où un institut coranique moderne, fruit de la générosité de l'État de Sharjah (Émirats Arabes Unis), est venu rappeler qu'une commune, en mobilisant intelligemment son foncier, peut transformer durablement l'offre de services sociaux pour sa population.

Nous n'avons pas non plus négligé la réflexion de fond : notre premier webinar juridique, en mai, a permis à des universitaires et praticiens du droit de questionner utilement notre cadre législatif, tandis qu'un atelier inédit à l'endroit de créateurs de contenu a ouvert la voie à une communication plus vivante, plus incarnée, autour du waqf.

Autant de chantiers, au sens propre comme au figuré, qui n'auraient pu avancer sans l'engagement de nos équipes, la confiance de nos autorités de tutelle, et la fidélité de nos partenaires techniques et financiers. Puisse ce numéro de *Waqf Échos* en témoigner avec la même conviction que celle qui nous anime chaque jour.

Bonne lecture à toutes et à tous. ■



# SOMMAIRE

WAQF ÉCHOS • N°06 • JUILLET 2026

## 03 ÉDITORIAL

- Le waqf prend racine

## 05-12 ACTUALITÉS

- Des créateurs de contenu s'initient au waqf pour mieux en parler à leurs communautés
- Dr Sahite Gaye (CESTI) : « *Les créateurs de contenu ne sont plus de simples relais d'information* »
- Vers un partenariat institutionnalisé avec l'Église catholique du Sénégal
- Assemblées annuelles de la BID à Bakou : des rencontres bilatérales fructueuses pour la HAW
- Quand la relève de la finance s'intéresse au waqf
- Le Directeur général en visite de travail auprès de l'Ambassadeur d'Égypte au Sénégal
- Waqf CMU Daara : premier bilan pour la couverture sanitaire des enfants talibés
- Premier webinaire de la HAW sur les défis juridiques du waqf
- Des étudiants de Financia Business School en immersion chez nous
- Coopération Sénégal-Malaisie : la HAW franchit une nouvelle étape dans la finance sociale islamique
- Coopération Sénégal-Algérie dans le domaine du waqf et de la zakat
- La HAW distinguée lors de la Grande Conférence religieuse de Kounghoul
- Retour sur la première session 2026 de la Commission de Supervision
- La HAW réunit son écosystème pour la deuxième édition de son Iftar institutionnel

## 14-17 L'ÉVÈNEMENT

- Waqf daara modernes : une pierre fondatrice pour l'avenir des écoles coraniques

## 18-19 REPORTAGE

- Grand Yoff : quand la générosité citoyenne illumine le quotidien des élèves de Talibou Dabo

## 22-28 ÉCHOS DES PARTENAIRES

- Kébémér : une école coranique moderne inaugurée à Sagatta Gueth, fruit du partenariat avec Sharjah
- Le WAPEC : dynamique organisationnelle et lutte contre la pauvreté à Podor et Kounghoul
- Le Fonds de Développement de la Microfinance Islamique officiellement lancé
- Le FDMI outille les acteurs de la finance islamique sur les contrats participatifs de la BCEAO
- Giving USA 2026 : la philanthropie américaine confirme sa vigueur, portée par les particuliers

## 29-32 IDÉES

- Le waqf au Sénégal : réflexions sur les défis juridiques, fonciers et patrimoniaux, à la lumière du webinaire de la HAW

## 33 ILS (ELLES) ONT DIT

- Paroles d'autorités administratives, religieuses, partenaires et experts



# Des créateurs de contenu s'initient au waqf pour mieux en parler à leurs communautés



Séance d'information et de sensibilisation consacrée au waqf, au siège de la HAW, le 30 juin 2026.

**Ils sont venus de Dakar, mais aussi de Kaolack, Mbour, Louga et Thiès : douze créateurs de contenu (influenceurs, blogueurs, vidéastes) se sont retrouvés le mardi 30 juin 2026 au siège de la Haute Autorité du Waqf (HAW) à Dakar, pour une session d'information et de sensibilisation consacrée au waqf. L'objectif était de leur faire découvrir cet instrument de solidarité encore peu présent dans les conversations sur les réseaux sociaux, pour qu'ils puissent à leur tour en parler à leurs propres communautés.**

La matinée s'est ouverte sur le mot du Directeur général de la HAW, Dr Ahmed Lamine Athie, qui a d'emblée situé les choses dans leur contexte : « Aujourd'hui, l'information circule d'abord sur les réseaux sociaux, et vous en êtes les voix les plus écoutées. Le waqf, cette tradition de solidarité qui finance durablement écoles, puits ou centres de santé (entre autres secteurs), reste pourtant peu connue sur le digital. C'est pour combler cet écart que nous avons souhaité vous réunir. »

Il a également tenu à situer la rencontre au-delà d'une simple prise de parole institutionnelle, en misant sur la relation de confiance que chaque créateur entretient avec sa communauté : « Vous avez construit, chacune et chacun, une relation de confiance avec votre communauté. D'autres créateurs ont déjà montré qu'il est possible de transformer cette confiance en projets concrets. Notre objectif aujourd'hui est de mieux vous faire connaître le waqf et poser ensemble les bases d'une collabora-

tion durable. » Il a enfin invité les participants à un véritable échange plutôt qu'à une simple écoute : « Je vous invite à vivre cette matinée comme un échange : posez vos questions, partagez vos idées. C'est de ce dialogue que naîtront les meilleures initiatives. »

## Comprendre le waqf, et s'en inspirer

Après ce mot d'ouverture, Dr Abdoulaye Diakhaté, Responsable de la Cellule juridique et Partenariat de la HAW, a présenté le waqf et ses applications au Sénégal et à travers le monde. La session s'est poursuivie avec une intervention de votre serviteur et de l'Imam Mouhamed Diop, prédicateur à la RTS, sur le rôle que les créateurs de contenu peuvent jouer dans la promotion du waqf, suivie d'une présentation de modèles inspirants de créateurs déjà engagés sur ces thématiques. De quoi donner des idées concrètes aux participants avant d'ouvrir les échanges.



## Des témoignages, des déclics différents

À l'issue de la rencontre, plusieurs participants ont accepté de partager ce qu'ils en retenaient. Et chacun, à sa manière, en est reparti convaincu.



**Abdoul Wahab Dieye**

Créateur de contenu religieux, Kaolack

Pour Abdoul Wahab Dieye, créateur de contenu religieux basé à Kaolack, cette initiative rejoint directement sa mission : « *C'est une pratique enseignée par la religion et qui apporte beaucoup de bénéfices à la société (...) c'est une œuvre qui continue de suivre l'individu jusque dans sa tombe.* » Il en appelle à toutes les générations : « *Nous encourageons la population (jeunes ou personnes âgées) à s'investir davantage dans le waqf (...) afin de fortifier le Sénégal et de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.* »



**Horacio**

Animateur et humoriste, RTS

Horacio, animateur et humoriste bien connu de la télévision nationale RTS (Radiodiffusion Télévision Sénégalaise), a lui trouvé une image parlante pour résumer ce qu'il retient de la journée : « *Ça fera l'effet d'un message de notification que vous recevez chaque minute sur votre téléphone lorsque vous recevez un transfert d'argent (...) le message qui s'affichera indiquera que "vous avez reçu une somme précise de récompenses divines".* » Une aumône qui, contrairement à d'autres bonnes actions, ne s'arrête jamais rappelle Horacio, qui ajoute : « *L'arbre que vous plantez peut rester 100 ans à produire de l'ombre et des fruits qui servent à la communauté.* »



**Mariama Ndiaye**

Directrice du cabinet UpTribe

Mariama Ndiaye, Directrice du cabinet UpTribe, spécialisé dans l'éducation financière, n'a pas caché sa surprise : « *Même moi, qui dirige une telle structure, je ne savais pas qu'il existait une entreprise ou une institution mise en place par l'État pour inciter les gens à utiliser leurs biens et à les investir dans des initiatives qui peuvent bénéficier à tous les Sénégalais.* » Elle repart avec une idée bien précise en tête : « *J'ai surtout appris énormément de choses que je vais pouvoir transmettre à la communauté que j'ai sur les réseaux sociaux.* »



**Maïmouna Thiam**

L'Atelier Art Bi

Enfin, pour Maïmouna Thiam, de L'Atelier Art Bi, cette rencontre n'est qu'un point de départ : « *Le fait d'impliquer les créateurs de contenu au cœur de cela, on voit une réelle évolution, une évolution dont tout le monde peut bénéficier.* » Et de donner rendez-vous pour la suite : « *Nous nous donnons donc rendez-vous pour l'avenir, InchaAllah, afin de voir comment élargir encore plus ce projet.* »

## Une première étape, pas un aboutissement

De ces échanges est née une réelle volonté, du côté des créateurs, de nouer des partenariats durables avec la HAW et de s'investir dans la promotion du waqf auprès de leurs communautés. La HAW a d'ailleurs d'ores et déjà convié ces créateurs à l'accompagner lors du lancement imminent du Fonds Waqf public monétaire. Un rendez-vous pour lequel leur mobilisation s'annonce déterminante. ■



PAR

**Mohamed Elimane Lô**

Responsable de la Communication

### Dr Sahite Gaye

Enseignant-chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication au CESTI

#### « Les créateurs de contenu ne sont plus de simples relais d'information »



Après l'atelier de sensibilisation organisé par la Haute Autorité du Waqf à l'endroit de douze créateurs de contenus digitaux, Waqf Échos a voulu prendre du recul avec un regard académique sur cette initiative. Enseignant-chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication au CESTI, le Dr Sahite Gaye décrypte pour nous ce que cette démarche dit de l'évolution de la communication institutionnelle, le rôle que peuvent jouer les créateurs de contenu dans la promotion du waqf, et les leviers d'une stratégie digitale à la fois pédagogique et respectueuse de la dimension religieuse du sujet.

“ Le waqf gagnerait à être présenté non seulement comme une pratique religieuse, mais aussi comme un instrument de développement économique et social. ”

**Dr Gaye, la Haute Autorité du Waqf a récemment organisé un atelier à l'endroit des créateurs de contenu. En tant que spécialiste de la communication des organisations, quelle appréciation faites-vous de cette initiative ?**

Cette initiative me paraît particulièrement pertinente, car elle traduit une évolution profonde de la communication publique. Les institutions ne peuvent plus se limiter à une communication descendante fondée sur les seuls canaux traditionnels. Aujourd'hui, une institution qui ne dialogue pas dans les espaces numériques laisse d'autres raconter son histoire à sa place. Les créateurs de contenu occupent désormais, dans certains domaines, une position stratégique dans la circulation de l'information, la construction des représentations sociales et la médiation entre les institutions et les citoyens. En les associant à cette réflexion, la Haute Autorité du Waqf montre qu'elle a compris que communiquer ne consiste plus seulement à diffuser des messages, mais à créer du dialogue, de la confiance et de la proximité avec les publics.

**Au-delà de cet atelier, quel rôle les créateurs de contenu peuvent-ils jouer aujourd'hui pour une institution comme la HAW, dans sa volonté de toucher un public plus large et plus jeune ?**

Les créateurs de contenu ne sont plus de simples relais d'information. Ils sont devenus de véritables médiateurs capables de traduire des notions parfois complexes dans un langage simple, vivant et accessible. Aujourd'hui, on ne touche plus les différents publics, surtout les jeunes, uniquement avec des messages ; on les touche avec des récits auxquels ils peuvent s'identifier. Dans le cas du waqf, ils peuvent raconter des histoires inspirantes, mettre en lumière des expériences locales et montrer les effets concrets de cette pratique sur les communautés. Leur valeur ajoutée réside dans leur capacité à susciter l'engagement plutôt qu'une simple exposition au message. Pour une institution publique, travailler avec eux, c'est faire le choix d'une communication plus accessible, plus humaine et plus participative.





### **Le waqf demeure encore un concept mal connu, voire méconnu, d'une partie importante de nos concitoyens. Comment expliquez-vous ce déficit de notoriété, et en quoi la communication digitale peut-elle constituer un levier pour y remédier ?**

Ce déficit de notoriété s'explique en grande partie par un déficit de médiation. Beaucoup de citoyens ignorent non seulement la définition du waqf, mais aussi ses applications concrètes dans des domaines comme l'éducation, la santé ou la solidarité. En réalité, le problème du waqf n'est pas qu'il est inconnu ; c'est qu'il est souvent pratiqué sans être nommé. Beaucoup de Sénégalais accomplissent des gestes qui relèvent de cette logique sans savoir qu'ils s'inscrivent dans la tradition du waqf. La communication digitale permettrait précisément de combler cet écart. Elle offre la possibilité de raconter des histoires, de répondre aux questions des internautes, d'illustrer les bénéfices du waqf et de produire des contenus pédagogiques adaptés aux usages numériques. Aujourd'hui, les citoyens recherchent des explications simples, visuelles et interactives, et le numérique permet cette pédagogie permanente.

### **Quels conseils donneriez-vous à la HAW pour construire une stratégie de communication digitale efficace autour du waqf, qui soit à la fois pédagogique, engageante et respectueuse de la dimension religieuse du sujet ?**

Je recommanderais d'abord de construire une véritable stratégie éditoriale plutôt qu'une succession de publications. Chaque contenu doit répondre à un objectif clair : informer, expliquer, rassurer, convaincre ou mobiliser. En communication digitale, publier davantage ne signifie pas forcément mieux communiquer ; il faut surtout être plus utile. Il serait également pertinent de diversifier les formats : capsules vidéo,

infographies, podcasts, témoignages de bénéficiaires, interviews d'experts ou encore réponses aux questions les plus fréquentes. Le waqf gagnerait à être présenté non seulement comme une pratique religieuse, mais aussi comme un instrument de développement économique et social. Enfin, une stratégie efficace suppose une véritable écoute. Les réseaux sociaux ne doivent pas être de simples vitrines institutionnelles ; ils doivent devenir des espaces de conversation où l'institution comprend les attentes des citoyens et adapte son discours en conséquence.

### **Pour conclure, quel message adresseriez-vous aux créateurs de contenu formés lors de cet atelier, quant à leur rôle et leur responsabilité dans la promotion du waqf auprès du grand public ?**

Je voudrais leur rappeler que produire du contenu, aujourd'hui, c'est exercer une véritable responsabilité sociale. Au Sénégal, la crédibilité du messenger conditionne souvent la force du message. Les citoyens accordent leur confiance à des personnes avant de l'accorder à des contenus. Chaque publication sur le waqf contribue à façonner les perceptions, les connaissances et parfois même les comportements. C'est pourquoi je les invite à privilégier une communication fondée sur la rigueur, la pédagogie et l'éthique. Avec le numérique, la crédibilité est la véritable monnaie de l'influence. Leur mission ne consiste donc pas seulement à produire de la visibilité, mais à produire du sens, à lutter contre les idées reçues et à renforcer la confiance entre les institutions et les citoyens. C'est ainsi qu'ils pourront pleinement contribuer à faire connaître le waqf dans toute sa richesse. ■



PROPOS RECUEILLIS PAR  
**Mohamed Elimane Lô**

## Vers un partenariat institutionnalisé avec l'Église catholique du Sénégal



Le Directeur général de la HAW, Dr Ahmed Lamine Athie, en audience avec Monseigneur André Gueye, Archevêque de Dakar, le 24 juin 2026.

**Le Directeur général de la Haute Autorité du Waqf (HAW), Dr Ahmed Lamine Athie, a effectué le 24 juin 2026 une visite de courtoisie à Monseigneur André Gueye, Archevêque de Dakar, dans le cadre de la tournée engagée par l'institution auprès des foyers et autorités religieuses du pays. Une rencontre qui ouvre la voie à une collaboration structurée entre la HAW et l'Église catholique du Sénégal, autour de la Caritas.**

Après avoir félicité Monseigneur André Gueye pour son installation à la tête de l'archidiocèse de Dakar, le Dr Ahmed Lamine Athie a rappelé que cette visite s'inscrit dans une tournée de courtoisie engagée depuis près d'un an auprès des foyers et autorités religieuses du Sénégal, dans un objectif de sensibilisation sur les missions de la HAW et d'exploration de pistes de collaboration.

Le Directeur général a profité de l'occasion pour présenter la Haute Autorité du Waqf, institution publique rattachée à la Primature depuis le dernier décret de répartition des services de l'État, chargée à la fois de développer des waqf publics pour le compte de l'État et de superviser et accompagner les initiatives privées en la matière. Il a cité plusieurs réalisations en cours, dont le waqf public de modernisation des daara, le waqf public agricole et le waqf public monétaire déployé depuis 2022, illustrés notamment par le WAPEC, qui accompagne aujourd'hui plus de 2 000 ménages ruraux à Kaffrine et à

Saint-Louis, et par le projet des cantines scolaires initié dans le département de Dakar.

Le Dr Athie a par ailleurs tenu à souligner qu'au-delà de ses racines dans le droit musulman, le waqf demeure un instrument universel, ouvert aux musulmans, aux chrétiens et aux juifs, contrairement à la zakat réservée aux fidèles musulmans. Il a évoqué l'existence historique de waqf chrétiens en Égypte, au Liban, en Turquie et en Irak, avant de rappeler que la collaboration entre la HAW et les œuvres catholiques ne date pas de ce jour : le fonds waqf public monétaire a déjà appuyé, en 2023, le poste de santé Charles de Foucauld à la SICAP, puis, en 2024, la pouponnière de Médina.

### Vers un partenariat institutionnalisé

En réponse, Monseigneur André Gueye a salué la clarté de la présentation et relevé la convergence entre les axes d'intervention du waqf (modernisation des daara, soutien aux couches

vulnérables, financement des cantines scolaires) et les engagements de l'Église en matière de pastorale sociale. Il a proposé de dépasser le cadre d'une collaboration spontanée pour construire un partenariat institutionnalisé, désignant la Caritas, bras caritatif de l'Église, comme l'organe le plus indiqué pour travailler avec la HAW, citant en exemple son expertise dans la région de Kaolack, où elle a réalisé 95 % des forages au bénéfice des populations. L'Archevêque a annoncé la mise en contact prochaine du Directeur général de la HAW avec le directeur national de la Caritas pour engager les démarches techniques de cette collaboration.

Une rencontre que les deux parties ont voulu voir comme le début d'un « dialogue des œuvres » durable entre les religions abrahamiques, au service de la solidarité nationale et de la lutte contre la pauvreté. ■



Par M. E. Lô



# ACTUALITÉS

## Assemblées annuelles de la BID à Bakou : des rencontres bilatérales fructueuses pour la HAW

Comme chaque année, la Haute Autorité du Waqf (HAW) a pris part aux Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Islamique de Développement, tenues cette fois-ci à Bakou (Azerbaïdjan) du 16 au 19 juin 2026.



En marge de ce rendez-vous, la délégation de la HAW a multiplié les échanges bilatéraux avec plusieurs partenaires institutionnels et gouvernementaux, rencontrant notamment le Directeur de l'ICF (Fonds de Financement Concessionnel) de la BID, la Directrice de la Coopération et du Renforcement des Capacités de l'IsDB, le Directeur de l'Institut de la Banque Islamique de Développement, ainsi que le Ministre de l'Économie et du Plan du Cameroun.

Des moments d'échange précieux qui ont permis à la délégation de renforcer les partenariats de la HAW et de faire avancer ses projets d'investissement waqf.

## Quand la relève de la finance s'intéresse au waqf

Un groupe d'étudiants en Master 2 Finance de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a franchi les portes de la Haute Autorité du Waqf (HAW) le 3 juin 2026, pour une visite placée sous le signe de l'échange.



Au cœur des discussions : les fondements et les mécanismes du waqf, mais aussi son rôle dans le financement du développement social et sa place grandissante dans les politiques publiques au Sénégal.

Curieux et engagés, ces futurs spécialistes de la finance représentent l'une des forces vives sur lesquelles le waqf peut compter pour construire son avenir. La HAW tient à remercier la FASEG et ses étudiants pour la qualité de ces échanges.

## Le Directeur général en visite de travail auprès de l'Ambassadeur d'Égypte au Sénégal

Le Directeur général de la Haute Autorité du Waqf (HAW), Dr Ahmed Lamine Athie, accompagné de Dr Abdoulaye Diakhaté, Responsable de la Cellule juridique, a été reçu le 22 mai 2026 par Son Excellence Monsieur Khaled Aref, Ambassadeur de la République arabe d'Égypte au Sénégal, pour une visite de courtoisie et de travail. Une rencontre inscrite dans une dynamique de renforcement de la coopération institutionnelle, et qui marque la première visite officielle de la HAW à l'Ambassade d'Égypte à Dakar.



L'occasion pour le Directeur général de présenter les missions de la HAW, les différents types de waqf prévus par la législation sénégalaise, ainsi que plusieurs projets sociaux portés par l'institution, dont la couverture sanitaire des ndongo daara et les cantines scolaires. Dr Ahmed Lamine Athie a par ailleurs sollicité l'accompagnement de l'Ambassade pour faciliter la mise en relation avec l'Autorité égyptienne des Awqaf, l'Egyptian Food Bank et d'autres structures homologues égyptiennes.

De son côté, l'Ambassadeur Khaled Aref a salué les réalisations concrètes de la HAW et réaffirmé sa volonté d'accompagner la redynamisation de la coopération dans les domaines du waqf et de la zakat, souhaitant voir le modèle égyptien inspirer davantage le Sénégal.

## Waqf CMU Daara : premier bilan pour la couverture sanitaire des enfants talibés

Un peu plus d'un an après son lancement, le projet Waqf CMU Daara fait son point d'étape. Le 19 mai 2026, la Haute Autorité du Waqf a réuni la SEN CSU, la Fédération Nationale des Associations d'Écoles Coraniques du Sénégal, la DGAT, l'UNAMUSC et la Direction des Daara, pour dresser le bilan de la phase pilote de ce dispositif de couverture sanitaire universelle financé par le Fonds Waqf public monétaire, au profit des ndongo daara, des maîtres coraniques et de leurs familles.

Les échanges ont permis de saluer les enrôlements déjà réalisés sur le terrain, tout en identifiant plusieurs points d'amélioration pour la suite du projet, notamment sur la coordination avec les mutuelles de santé partenaires et la fluidité de la remontée des données. La SEN CSU assure désormais elle-même les opérations d'enrôlement, une



# ACTUALITÉS

évolution qui devrait faciliter la suite du processus, avec un reliquat d'environ 10 millions de FCFA encore disponible pour poursuivre les enrôlements dans certaines régions.

Plusieurs pistes ont été retenues pour consolider le dispositif : un paquet de couverture sanitaire renforcé, une meilleure implication de la Direction des Daara dans la validation des listes de bénéficiaires, et l'élargissement progressif du projet à d'autres associations de daara.

## Premier webinaire de la HAW sur les défis juridiques du waqf

C'est un nouveau rendez-vous que vient de lancer la Haute Autorité du Waqf. Le 12 mai 2026, elle a réuni en ligne universitaires, notaire et juriste autour d'un webinaire consacré aux défis juridiques, fonciers et patrimoniaux du waqf au Sénégal, le premier d'une série de rencontres scientifiques que l'institution entend désormais organiser régulièrement.

Pendant plusieurs heures, les intervenants ont passé au crible le cadre juridique issu de la loi n° 2015-11 du 06 mai 2015 relative au waqf, avant que de ces échanges naissent plusieurs pistes de réforme, de la reconnaissance d'une personnalité juridique propre au waqf à la création d'un guichet unique « waqf-foncier ». Retrouvez le compte rendu exhaustif de ces échanges dans notre rubrique « Idées ».

## Des étudiants de Financia Business School en immersion chez nous

Après avoir reçu une première délégation en février 2026, la Haute Autorité du Waqf (HAW) a accueilli, le lundi 4 mai 2026, une trentaine d'étudiants de la Promotion 5 de

l'Executive MBA en Finance Islamique de Financia Business School (Paris).



Cette visite institutionnelle a été marquée par une communication complète sur le cadre juridique du waqf au Sénégal, ainsi que par la présentation de l'impact social des missions de la HAW en matière de développement, de contrôle, de régulation et de promotion du waqf. La HAW remercie la Promotion 5 pour sa curiosité intellectuelle, son enthousiasme et la qualité des échanges.

## Coopération Sénégal-Malaisie : la HAW franchit une nouvelle étape dans la finance sociale islamique

C'est une audience que l'on attendait depuis longtemps à la Haute Autorité du Waqf. Le Dr Ahmed Lamine Athie, Directeur général de la HAW, accompagné du Dr Abdoulaye Diakhaté, a été reçu le 30 avril 2026 à l'Ambassade de Malaisie accréditée à Dakar, marquant la toute première visite officielle de l'institution auprès de cette représentation diplomatique.



Cette rencontre prolonge une

coopération amorcée en mars 2023 à Kuala Lumpur, où la délégation sénégalaise avait pu échanger avec plusieurs institutions de référence mondiale, la Malaisie s'étant imposée, au fil des années, comme le modèle de référence mondial en matière de formalisation du waqf monétaire (cash waqf), en particulier dans la santé et l'éducation.

Au cœur des discussions à Dakar : la finalisation d'un protocole d'accord (MOU) entre la HAW et JAKIM, via YAYASAN, l'entité malaisienne en charge du waqf, mais aussi la préparation d'une convention intergouvernementale plus large, qui engloberait le waqf, la zakat, le hajj et l'industrie halal. L'Ambassadeur de Malaisie, Son Excellence Dato' Zainal Izran Zahari, a salué les avancées réalisées par la HAW et s'est engagé à faciliter une prochaine visite d'imprégnation en Malaisie.

## Coopération Sénégal-Algérie dans le domaine du waqf et de la zakat

C'est une audience empreinte de fraternité qu'a accordée, le mercredi 29 avril 2026, Son Excellence M. Ridha Nebais, Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Sénégal, à une délégation de la Haute Autorité du Waqf (HAW), conduite par son Directeur général, Dr Ahmed Lamine Athie, et son Conseiller technique, M. Amadou Ngom.





# ACTUALITÉS

La rencontre a d'abord été l'occasion de revenir sur l'Iftar 2026 organisé par la HAW, où la présence remarquée de l'Ambassadeur avait été saluée comme un signe fort de l'amitié qui lie les deux pays, avant que la discussion ne glisse vers des perspectives plus concrètes : redynamiser la coopération bilatérale dans les domaines du waqf et de la zakat, à travers un partage d'expériences et la perspective d'un Mémoire d'Entente avec l'Office National des Waqf et de la Zakat (ONWZ) d'Algérie.

## La HAW distinguée lors de la Grande Conférence religieuse de Kounghoul

Il y a des hommages qui touchent particulièrement, parce qu'ils viennent directement du terrain. C'est le cas de celui reçu par la Haute Autorité du Waqf le 19 avril 2026, lors de la 4e édition de la Grande Conférence Religieuse de Keur Serigne Diébel, à Kounghoul, animée par Oustaz Aliou Sall, de la radio Sud FM, autour du thème « *Waqf et Zakat : impacts socioéconomiques dans la société* ».



À cette occasion, la communauté de Keur Serigne Diébel a remis à la HAW une attestation de reconnaissance, saluant sa générosité exemplaire en faveur des populations. Un geste qui n'a rien d'anodin : c'est justement à Kounghoul que la HAW déploie, aux côtés de l'ONG Heifer Sénégal, le projet WAPEC, ce waqf agricole public dédié à l'élevage de chèvres, pensé pour redonner à ses habitants les moyens de leur propre autonomie.

## Retour sur la première session 2026 de la Commission de Supervision

Le 14 avril dernier à Dakar, la Commission de Supervision de la Haute Autorité du Waqf s'est réunie pour sa 31e session, la première de l'année 2026, sous la présidence de M. El Hadji Amar Lô. Une réunion marquée par l'arrivée d'un nouveau visage autour de la table : M. Moussa Wane, représentant du Ministère de la Justice, venu remplacer M. Oumar Sall, appelé à d'autres fonctions.



Les commissaires ont passé en revue puis adopté à l'unanimité le rapport annuel de performance 2025 (avec un taux d'exécution physique de 80,5 % et financière de 77,2 %, pour un budget de 559,3 millions de FCFA), le rapport annuel d'activités 2025, le rapport sur la gouvernance de la HAW, ainsi que le Plan de Travail Annuel 2026.

## La HAW réunit son écosystème pour la deuxième édition de son Iftar institutionnel

C'est devenu un rendez-vous attendu chaque année par les acteurs du waqf au Sénégal. La Haute Autorité du Waqf a organisé, le 5 mars 2026, à l'Hôtel Noom de Dakar, la deuxième édition de son Iftar institutionnel, un moment de dialogue réunissant représentants des pouvoirs publics, leaders religieux, partenaires techniques et financiers, acteurs du secteur privé, philanthropes, membres du corps diplomatique et de la

société civile.



Dans son mot de bienvenue, le Président de la Commission de Supervision, El Hadji Amar Lô, a rappelé le caractère pionnier de la HAW en Afrique subsaharienne, avant d'appeler l'ensemble des acteurs à s'approprier davantage cet instrument de solidarité. Le Directeur général, Dr Ahmed Lamine Athie, a quant à lui dressé le bilan de l'année 2025 : douze nouveaux waqf privés enregistrés, pour une valeur cumulée de plus de 408 millions de FCFA, portant la valeur globale des waqf formalisés à plus de 4,6 milliards de FCFA.

Le représentant du Premier ministre, le Ministre de l'Éducation nationale Moustapha Mamba Guirassy, dont l'intervention a été lue par le Ministre d'État Al Aminou Lô, a salué la contribution du waqf à la mobilisation de ressources pour le développement national. La cérémonie s'est achevée par la remise de huit attestations de constitution de waqf privés formalisés au cours de l'année écoulée. ■

“

### LE RAPPEL PROFITE AUX CROYANTS.

« Quiconque prête à Allah de bonne grâce, Il le lui rendra multiplié plusieurs fois. Allah restreint ou étend (Ses faveurs). Et c'est à Lui que vous retournerez ».

SOURATE 2 ; VERSET 245



# Faire du Waqf n'a jamais été aussi simple !

Scannez et contribuez dès aujourd'hui à des projets à fort impact social via Mixx by Yas.

## Scannez et payez



### Moyen de paiement acceptés:

Payez en toute simplicité, quel que soit votre kalpé, votre banque ou votre institution financière.



Mixx Sénégal • Mobile Cash S.A • Zone 15, Lot n°8,  
Immeuble Noura, Almadies, B.P. 146  
Service client : 201 123

**mixx**  
Business

HAUTE AUTORITE DU WAQF - 769555974

# WAQF DAARA MODERNES

*Une pierre fondatrice pour l'avenir des écoles coraniques*



Cérémonie de pose de la première pierre de l'immeuble waqf public pour les daara, le 26 mars 2026 à Dakar Plateau.

Sous un soleil de fin de matinée, le cœur de Dakar Plateau a vécu un moment que la Haute Autorité du Waqf (HAW) attendait depuis des années : la pose de la première pierre de son tout premier grand projet immobilier, un immeuble de 20 niveaux dont les revenus locatifs financeront, pour des décennies, le fonctionnement et la modernisation des daara du Sénégal. Autour d'Ousmane Sonko, alors Premier ministre – aujourd'hui Président de l'Assemblée nationale –, venu présider la cérémonie ce jeudi 26 mars 2026, se sont retrouvés le Ministre de l'Éducation nationale, des autorités religieuses, le représentant de la BID et des responsables de daara, pour un rendez-vous qui a autant célébré un chantier que scellé une vision. ➡➡



# L'ÉVÉNEMENT

Il est 10 heures, à l'intersection des rues Amadou Assane Ndoye et Huart, sur un terrain de 2 273 m<sup>2</sup> qui, dans trois ans, accueillera un immeuble résidentiel, commercial et de services. Les invités (le Ministre de l'Éducation nationale, le représentant de la BID, autorités administratives et religieuses, communauté des daara, médias) ont commencé à prendre place depuis 9 heures. À l'arrivée du Premier ministre, place à l'essentiel : la présentation du projet par son Coordonnateur M. Youssoupha Mbow, puis le geste symbolique du lancement, suivi d'une lecture de versets du Saint Coran. S'ensuivent, dans un enchaînement rythmé par une prestation artistique, les prises de parole.

## « Nous avons posé la première pierre d'un modèle »

C'est le Directeur général de la HAW, Dr Ahmed Lamine Athie, qui prend la parole le premier. Dans une allocution empreinte de gratitude, il présente la cérémonie comme l'expression visible d'une volonté publique de doter le pays de mécanismes durables et souverains de financement du bien commun. Conçu comme un patrimoine productif au service d'une cause nationale, l'immeuble waqf s'inscrit dans la feuille

de route présentée par la HAW dès son premier Iftar institutionnel, en mars 2025, où l'institution affichait déjà l'ambition de faire du waqf public immobilier pour les daara, du fonds waqf public monétaire et du waqf public agricole les trois piliers de son action.

Dr Athie en a profité pour saluer le travail des équipes de la HAW et rendre hommage aux directeurs généraux qui l'ont précédé, avant d'adresser des remerciements appuyés au Premier ministre pour son soutien à des initiatives structurantes, et à la BID pour un accompagnement qu'il a qualifié de déterminant. Sa formule est restée dans les esprits : ce jour-là, a-t-il résumé, c'est la première pierre d'un modèle qui a été posée, un modèle où le patrimoine crée de la ressource, où la ressource finance l'éducation, et où l'éducation fortifie la nation.

## Le cri du cœur des daara



**Moustapha Amadou Wane**

Président de la FNAECS

Deuxième à la tribune, le porte-parole de la communauté des daara, Moustapha Amadou Wane, Président de la Fédération nationale des associations d'écoles cora-

niques du Sénégal (FNAECS), a livré un témoignage éloquent. Il a d'abord salué les fruits déjà tangibles de la convention de couverture maladie universelle signée entre son association, la Haute Autorité du Waqf et l'Agence nationale de Couverture Maladie Universelle, qui a permis de protéger plus de 85 000 talibés et leurs encadreurs, avant de plaider avec insistance pour que les bénéfices du futur immeuble ne se limitent pas aux 64 daara dits « modernes » ayant motivé le projet, mais s'étendent à l'ensemble des daara traditionnels du pays, bien plus nombreux.

Profitant de la présence du chef du gouvernement, M. Wane a formulé plusieurs vœux : l'affectation au waqf du terrain contigu à celui du projet et appartenant à l'État pour y ériger un second bâtiment, et l'extension de ce type d'infrastructure aux 14 régions du Sénégal. Convoquant la notion de « sadaqa jariya », il a rappelé, à travers un enseignement prophétique, qu'au Jour de la Résurrection, seule la part investie dans la bonne œuvre revient réellement à celui qui l'a consentie ; le reste de ses biens allant à ses héritiers. Un plaidoyer conclu par un appel pressant à soutenir davantage les maîtres coraniques, qui exercent sans rémunération un devoir qu'il a qualifié de sacré.



## L'ÉVÉNEMENT

### La BID, un demi-siècle de partenariat



**Dr Nabil Ghalleb**

Directeur régional,  
BID

Troisième orateur, le Directeur régional de la BID, Dr Nabil Ghalleb, a situé l'événement dans une perspective à la fois spirituelle et institutionnelle. Citant à son tour un hadith rapporté par Muslim, il a rappelé que les œuvres d'un croyant s'interrompent à sa mort, à l'exception de trois choses — dont l'aumône continue (la sadaqa jariya), pour souligner que c'est précisément cette notion qui fonde, sur le plan éthique, le mécanisme du waqf : un bien immobilisé pour la bonne cause continue de porter ses fruits bien au-delà de celui qui l'a consacré.

Sur le plan institutionnel, Dr Ghalleb a retracé l'histoire du Fonds APIF, l'instrument de la BID dédié aux biens waqf, actif depuis 2001. A l'actif de ce fonds : plus de 44 projets réalisés dans 22 pays, pour plus de 800 millions de dollars investis, dont 12 projets rien qu'en Afrique. Ces investissements représentent aujourd'hui près de 250 000 m<sup>2</sup> d'actifs bâtis, un taux d'occupation moyen de 92 %, et un impact social annuel considérable : environ 19 000 étudiants soute-

nus, plus de 37 000 patients pris en charge, et plus de 3 millions de bénéficiaires à travers le monde.

Au Sénégal, il a rappelé que cette dynamique n'est pas nouvelle : elle prolonge le projet PAMOD, financé par la BID à hauteur de près de 19 milliards de FCFA dès 2012 pour la modernisation des daara, puis consolidée par l'adoption de la loi n° 2015-11 du 06 mai 2015 relative au waqf. Un partenariat plus large, engagé depuis 1976 entre le Sénégal et le Groupe de la BID, qui totalise aujourd'hui plus de 3 500 milliards de FCFA de financements cumulés, avec un portefeuille actif de près de 950 milliards de FCFA sur une trentaine de projets. Pour l'avenir, Dr Ghalleb a évoqué plusieurs pistes à explorer : fonds d'investissement adossés au waqf, plateformes de CrowdWaqf permettant à chaque citoyen de contribuer même modestement, ou encore l'émergence d'institutions financières inspirées du modèle waqf.

### Ousmane Sonko : « Le waqf n'est plus un sujet périphérique »

Dernier à s'exprimer, le Premier ministre d'alors Ousmane Sonko a insisté sur la place désormais stratégique du waqf dans l'action gouvernementale. Il a rappelé que l'institution a été rattachée à la Primature, un choix qui traduit, selon

lui, l'importance capitale accordée à ce levier de financement social, et annoncé avoir instruit le Ministre des Finances et du Budget d'inscrire une dotation budgétaire supplémentaire de 1,5 milliard de FCFA au profit de la HAW dans la loi de finances rectificative.

Ousmane Sonko a plaidé pour une nouvelle approche du financement social, misant sur la valorisation du patrimoine et des actifs de l'État plutôt que sur la seule dépense budgétaire ou l'endettement : à titre d'exemple, il a rappelé que les bourses de sécurité familiale représentent près de 47 milliards de FCFA par an, une charge qu'un mécanisme comme le waqf pourrait contribuer à alléger dans la durée, à condition aussi de lever les barrières fiscales qui freinent aujourd'hui les dons privés. S'adressant directement à la communauté des daara, il a salué le travail engagé pour leur intégration au système éducatif, tout en appelant à davantage d'organisation et de transparence dans la gestion des structures appelées à bénéficier de l'appui de l'État. Il a enfin exprimé, au nom du Président de la République, sa gratitude à la BID pour sa contribution financière déterminante, et réaffirmé la disponibilité de l'État à explorer avec elle de nouvelles pistes de collaboration.



Par M. E. Lô





## Le projet en chiffres

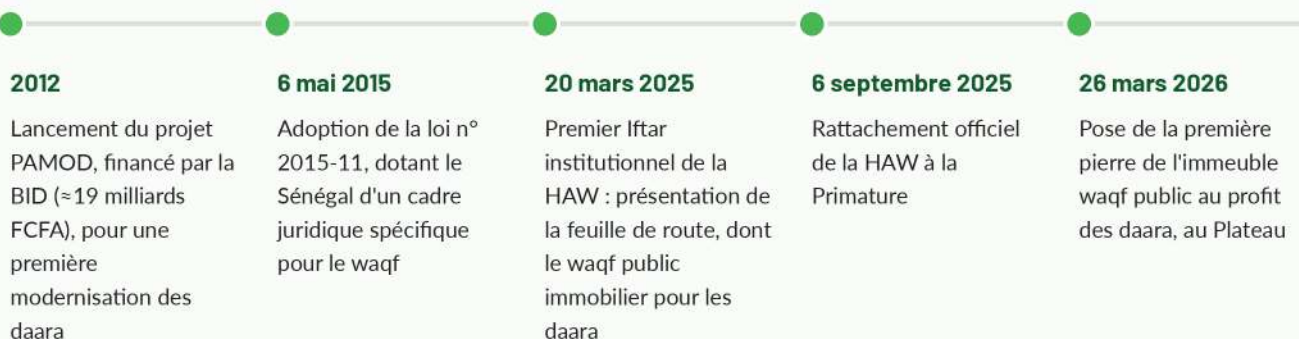


Maquette du futur immeuble waqf, 20 niveaux au service des daara.

- Localisation**  
 Dakar Plateau, intersection des rues Amadou Assane Ndoye et Huart
- Superficie**  
 2 273 m<sup>2</sup>
- Architecture**  
 Tour de 20 niveaux (2 sous-sols, rez-de-chaussée, mezzanine, 16 étages)
- Logements**  
 64 appartements (3 F4 et 1 F3 par étage)
- Espaces professionnels**  
 32 bureaux et 6 boutiques
- Autres équipements**  
 Salle de sport, 120 places de stationnement (57 pour les logements, 63 pour les bureaux)
- Durée des travaux**  
 36 mois
- Coût global**  
 Environ 12,12 milliards de FCFA (≈ 24,2 millions USD)
- Financement**  
 BID (9,6 milliards de FCFA) ; État du Sénégal, apport foncier et contrepartie financière (≈ 2,52 milliards de FCFA)
- Maîtrise d'ouvrage**  
 Haute Autorité du Waqf
- Entreprises retenues**  
 Groupement C2C/CSL (construction), Groupement CACO/CAFEC (supervision technique), Cabinet ICOS (contrôle technique) — toutes sénégalaises
- Emplois attendus**  
 250 à 300 emplois directs pendant le chantier, 20 emplois permanents en exploitation, sans compter les emplois indirects
- Impact social projeté**  
 64 daara soutenus, environ 12 500 élèves bénéficiaires à terme

## Repères

Du projet PAMOD à l'immeuble waqf des daara



# Grand Yoff : quand la générosité citoyenne illumine le quotidien des élèves de Talibou Dabo



Des élèves du lycée Talibou Dabo, à Grand Yoff, lors de la visite conjointe HAW - Inspection d'Académie de Dakar, le 18 mai 2026.

***Au lycée Talibou Dabo de Grand Yoff (Dakar), l'heure du repas a changé de visage. Depuis quelques semaines, les élèves n'ont plus à choisir entre étudier le ventre vide ou rentrer chez eux en pleine journée pour manger. Une cantine scolaire leur assure désormais un repas chaud, plusieurs jours par semaine. Et derrière ce geste simple se cache un mécanisme de solidarité inédit : le waqf.***

C'est pour suivre la mise en œuvre de ce projet pilote, porté par la Haute Autorité du Waqf (HAW) en partenariat avec

l'Inspection d'Académie de Dakar, qu'une visite conjointe a été organisée le 18 mai 2026 dans cet établissement, choisi avec le lycée Amath Dansokho de Ouakam comme phase test. Ensemble, les deux lycées, classés parmi les établissements accueillant des élèves vulnérables à la déperdition scolaire, concentrent 1 400 bénéficiaires.

Ce qui distingue ce projet d'une aide ponctuelle, c'est sa source de financement : les repas servis aux élèves sont rendus possibles grâce aux contributions citoyennes versées au Fonds Waqf public monétaire. Chaque don reçu y est préservé et placé pour produire des revenus durables, qui viennent ensuite financer, entre autres, ces cantines scolaires. Autrement dit, ce ne sont pas des dons consommés une fois pour toutes, mais un capital qui continue, année après année, à nourrir les enfants les plus vulnérables.

Sur le terrain, ce sont les voix des bénéficiaires et de leurs proches qui racontent le mieux ce que cette solidarité change concrètement.

### **« Tous les élèves peuvent maintenant manger à leur faim »**

Adjí Ndoumbé Seck, présidente du gouvernement scolaire, en mesure d'abord l'impact quotidien sur ses camarades : « *La cantine scolaire que le Waqf a instaurée au niveau du lycée permet à tous les élèves de pouvoir manger à leur faim. C'est quelque chose de très important, parce que maintenant, tous les élèves peuvent manger, se concentrer. Ils n'ont pas à retourner chez eux.* » Pour beaucoup d'élèves qui habitent loin de l'établissement ou n'ont pas les moyens de prendre un petit déjeuner, la cantine change la donne. « *Un grand merci ne suffirait pas* », confie-t-elle, au nom de tout l'établissement.





Les officiels de la HAW et de l'Inspection d'Académie face aux élèves du lycée Talibou Dabo, le 18 mai 2026.

## Des malaises aux salles de classe apaisées

Le témoignage du proviseur, Jean-Claude Gueye, donne la pleine mesure de la situation avant l'arrivée du projet. Il se souvient des crises fréquentes chez ses élèves : « À chaque fois qu'on arrivait à les réveiller après leur évanouissement, quand on leur posait la question à savoir s'ils avaient pris le petit déjeuner, ils nous disaient toujours non. Et s'ils avaient dîné aussi ? Ils nous disaient non. » Un constat sans appel qui explique pourquoi ce projet est, selon ses mots, « un projet que nous magnifions beaucoup ici au niveau du lycée ». Il y voit un dispositif taillé pour la réalité de Grand Yoff, une zone où « les parents sont vulnérables », avec une attention particulière portée aux élèves en situation de handicap.

## Un partenariat porté par l'Inspection d'Académie

Représentant l'Inspecteur d'Académie de Dakar, empêché ce jour-là, le Secrétaire général Mouhamadou Bassirou Diallo a salué un partenariat né d'une conviction

forte : « Généralement, quand un élève ne mange pas à sa faim, il est très difficile de le faire rester à l'école. C'est pourquoi il a instruit de commencer par établir des partenariats avec la Haute Autorité du Waqf. » Il rappelle que ce soutien intervient dans un contexte où de nombreuses familles peinent à assurer les trois repas quotidiens, et que « c'est heureux de constater qu'un aliment équilibré est un premier pas vers la performance de l'élève ».

## Le soulagement d'une mère

C'est peut-être le témoignage le plus poignant de la journée. Veuve et sans soutien, Mme Touré Ndatté Diagne se débrouillait seule, jusqu'ici, pour assurer chaque jour l'argent du repas de son enfant scolarisé au lycée Talibou Dabo. Un jour, en rentrant de l'école, l'enfant lui a annoncé qu'elle n'avait plus besoin de lui donner cet argent : une structure, la Haute Autorité du Waqf, prenait désormais en charge son repas. Encore émue par ce moment, elle décrit un allègement réel de ses charges et

adresse ses prières et sa reconnaissance aux porteurs du projet : « Que Dieu vous récompense pour ce que vous faites ».

## Un modèle appelé à essaimer, porté par la générosité de tous

Entre les cuisines où s'activent Maïmouna Keita et Jacqueline Gomis, et les salles de classe où les élèves retrouvent enfin de la concentration, la cantine scolaire du lycée Talibou Dabo illustre une conviction simple mais puissante : on n'apprend bien que quand le ventre est plein. Un principe rendu possible par la mobilisation de citoyens ayant choisi de contribuer au Fonds Waqf public monétaire administré par la HAW. Cela prouve qu'un don, aussi modeste soit-il, peut nourrir des générations d'élèves. Ce succès initial ouvre la voie à une extension du projet dans d'autres établissements qui en ont besoin, afin de faire bénéficier davantage d'élèves de cet élan solidaire. ■

 Par M. E. Lô





# LE WAQF

## UNE AUMÔNE DURABLE POUR UN IMPACT ÉTERNEL



Le waqf est un mécanisme de solidarité durable qui consiste à immobiliser un bien afin de générer des revenus permanents au service de l'intérêt général.

Encouragé par la Sunna et ancré dans le Coran, le waqf garantit une récompense spirituelle continue et un impact social durable.

Contribuez au **Fonds Waqf public monétaire**, mis en place par l'État du Sénégal et administré par la Haute Autorité du Waqf.

À travers ses actions, la Haute Autorité du Waqf œuvre pour transformer les dons waqf en infrastructures sociales et économiques pérennes, au bénéfice de toutes les couches de la population.

Faites votre don Waqf  
facilement !







## 12 INVESTISSEMENTS WAQF POUR CHANGER LA VIE DES COUCHES VULNERABLES

### SOCIAL & ÉDUCATION

- Immeuble R+8 : financement durable de l'alimentation scolaire à Dakar.
- Centre de formation professionnelle à Matam : insertion économique des jeunes issus des daaras.
- Résidence universitaire à Dakar : logements sécurisés et abordables pour étudiants.
- Orphelinat public à Diass : protection et éducation des enfants orphelins.

### ÉCONOMIE & INFRASTRUCTURE

- Magasins de stockage agricole à Thiès, Louga, Saint-Louis et Matam : réduction des pertes post-récolte.
- Matériel roulant agricole : modernisation des chaînes de valeur rurales à Saint-Louis.
- Deux immeubles R+5 à Dakar : revenus locatifs durables pour le waqf.
- Chambres froides : conservation des produits périssables à Thiès, Louga, Saint-Louis et Matam.
- WAPEC – Waqf Agricole Public d'Élevage de Chèvres : autonomisation des femmes rurales.

### SANTÉ, EAU & ÉNERGIE

- Forages ruraux : accès sécurisé à l'eau potable à Kolda, Tambacounda, Kédougou, Kaffrine, Saint-Louis.
- Centrale solaire 20 MW à Thiès : énergie propre et durable.
- Centre d'imagerie médicale à Dakar : renforcement du diagnostic médical.





### KÉBÉMER

## Une école coranique moderne inaugurée à Sagatta Gueth, fruit du partenariat avec Sharjah

*C'est un projet porté depuis près de deux ans qui a ouvert ses portes à Sagatta Gueth, dans le département de Kébémér, région de Louga : une nouvelle école dédiée à la mémorisation du Coran, fruit d'un partenariat entre la municipalité, l'Université Al-Qasimia de Sharjah et la Haute Autorité du Waqf (HAW). Un projet financé par la générosité de Son Altesse Cheikh Dr Sultan bin Muhammad Al Qasimi, Souverain de l'Émirat de Sharjah, et désormais considéré comme un waqf.*



*La délégation officielle, conduite par des représentants de l'Université Al-Qasimia de Sharjah, visite les salles de classe de la nouvelle école coranique de Sagatta Gueth.*

Tout avait commencé avec la pose de la première pierre par M. Jamal Al-Turaifi, Président de l'Université Al-Qasimia, un 5 octobre 2024. Depuis, le chantier a pris forme : sept salles de classe, une mosquée, un forage et un logement de gardien, sur un site de deux hectares mis à disposition par la commune. Un projet estimé à environ 252 000 dollars, avec déjà des perspectives d'extension pour accueillir un futur centre de formation professionnelle.

C'est d'ailleurs l'ambition affichée par le maire de Sagatta Gueth, El Hadji Amar Lô, qui a présidé la cérémonie d'inauguration. Ce dernier ne compte pas limiter cette école à l'enseignement coranique. Il projette d'y adjoindre à terme un centre de formation en mécanique, menuiserie ou électricité, pour faciliter l'insertion socio-économique des apprenants. Une initiative qu'il inscrit dans la dynamique nationale de modernisation des daara, et qui a

réuni, aux côtés d'une importante délégation émiratie, plusieurs autorités administratives, religieuses et éducatives.

Présidant la cérémonie au nom du Gouverneur de Louga, son adjoint chargé du développement, Papa Leity Mar, a pour sa part relié cette réalisation aux conclusions des récentes Assises nationales des daara, saluant une complémentarité entre enseignement classique et enseignement coranique au service de la formation du citoyen sénégalais, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050.

Pour la Haute Autorité du Waqf, présente aux côtés des partenaires émiratis depuis la genèse du projet, cette réussite doit beaucoup à l'engagement personnel d'El Hadji Amar Lô, qui cumule les fonctions de maire de Sagatta Gueth et de Président de la Commission de Supervision de la HAW. C'est cette

double casquette qui a permis de mobiliser rapidement le foncier nécessaire à l'édification du complexe. Le Directeur général de la HAW en a profité pour saluer la vision et la générosité de Cheikh Sultan bin Muhammad Al Qasimi, avant de rappeler ce que signifie, très concrètement, la constitution de cette école en waqf. Pour lui, c'est la garantie que ce centre restera un bien communautaire, dédié exclusivement à une éducation gratuite et de qualité pour les générations actuelles et futures.

La HAW appelle les autres collectivités territoriales à reproduire ce modèle. Pour ce faire, elle est prête à accompagner toute commune ou tout département souhaitant mobiliser du foncier pour attirer des investissements sous forme de waqf, au bénéfice des besoins sociaux de leurs populations.

 Par M. E. Lô



### DEGAR

## La Délégation générale aux Affaires religieuses mobilise ses partenaires autour de la Vision Sénégal 2050

*Convaincue que la réussite d'un projet national suppose l'implication des forces religieuses du pays, la Délégation générale aux Affaires religieuses (DEGAR) a réuni, le 12 mai 2026 à Dakar, plusieurs composantes religieuses et institutionnelles autour du référentiel Vision Sénégal 2050. Une rencontre à laquelle la Haute Autorité du Waqf (HAW) a pris part.*



Les composantes religieuses et institutionnelles réunies à Dakar autour du référentiel Vision Sénégal 2050, à l'invitation de la Délégation générale aux Affaires religieuses.

La séance était présidée par Monsieur Ahmadou Al Aminou Lô, alors Ministre d'État chargé du Suivi, du Pilotage et de l'Évaluation de l'Agenda national de transformation, quelques jours avant sa nomination à la Primature. Devant l'assistance, le Ministre d'État a justifié la démarche en rappelant que les valeurs fortes de la nation résident dans la religion et la culture, ce qui a motivé la décision de venir partager les axes de cet Agenda avec les composantes religieuses. Il a insisté sur le rôle que peuvent jouer les imams, prêtres et prédicateurs, quotidiennement au contact des Sénégalais, pour porter ce message dans l'espace public.

Pour le Délégué général aux Affaires religieuses, Dr Djim Dramé, cette mobilisation

n'a rien d'accessoire car dans un pays où la quasi-totalité de la population se reconnaît croyante, la réussite d'un projet national passe nécessairement par l'implication des religieux, qui bénéficient d'une légitimité et d'une acceptation sociale à même de faciliter l'appropriation de la Vision 2050 par les populations.

Parmi les structures conviées à cette réflexion figurait la HAW, qui a saisi l'occasion pour présenter plusieurs de ses projets d'investissement structurants, notamment le Waqf public immobilier au profit des daara, le WAPEC, les cantines scolaires et le Waqf public agricole de Béer Thialane, illustrant le potentiel du waqf comme levier de développement économique et social. Elle a également

mis en avant la place de l'Économie sociale et solidaire dans la réussite du référentiel, en cohérence avec les valeurs de solidarité, d'inclusion et de justice sociale portées par le pays, et a indiqué mener actuellement des études sur la contribution que le waqf pourrait apporter à la mise en œuvre de la Vision 2050, notamment en matière de financement durable des secteurs sociaux et productifs.

La HAW remercie le Délégué général aux Affaires religieuses, Dr Djim Dramé, pour avoir associé l'institution à cette importante réflexion nationale, et réaffirme sa disponibilité à participer pleinement à la mise en œuvre du référentiel, en collaboration avec l'ensemble des acteurs institutionnels, religieux, économiques et sociaux.



Par Djibril Ba

## ÉCHOS DES PARTENAIRES

### WAPEC

## Le WAPEC facilite la dynamique organisationnelle en zone rurale et lutte contre la pauvreté grâce à l'autonomisation financière dans les départements de Podor et de Kounghoul

*Six mois après son lancement opérationnel dans les départements de Podor et de Kounghoul, le Waqf Agricole Public d'Élevage de Chèvres (WAPEC) entre dans une phase charnière : celle du bilan des premiers acquis et de la préparation du placement des animaux auprès des bénéficiaires.*



Mise en place d'un Groupe d'épargne et de crédit (GEC) à Aéré Lao, dans le département de Podor, le 23 juin 2026.



Fin de formation des bénéficiaires du WAPEC à Gainth Pathé, dans le département de Kounghoul.

Initié par la Haute Autorité du Waqf (HAW) et mis en œuvre par Heifer International Sénégal, le Waqf Agricole Public d'Élevage de Chèvres (WAPEC) poursuit son ambition : réduire durablement la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire des femmes et des jeunes dans les régions de Kaffrine et de Saint-Louis, à travers le développement de la chaîne de valeur caprine. Le projet mise sur le renforcement du capital social communautaire, l'autonomisation économique des femmes, le développement de l'épargne communautaire et une gouvernance locale plus inclusive.

Sur le terrain, cette première phase de mise en œuvre a pris la forme d'un accompagnement resserré des groupes d'entraide (SHG) sélectionnés. Les bénéficiaires composés de 100 GIE, soit 2 000 personnes, ont notamment été formés aux 12 Piliers d'un Développement Juste et Durable, avant de voir leurs capacités renforcées en leadership, en gouvernance et en

dynamique organisationnelle. Vient ensuite l'apprentissage du fonctionnement des 100 Groupes d'Épargne et de Crédit (GEC), le tout appuyé par un travail d'accompagnement à la structuration des groupes et de profilage des ménages bénéficiaires.

Concrètement, cet accompagnement s'est traduit, au premier semestre 2026, par l'installation de 100 Groupes d'épargne et caisses GEC dans le département de Kounghoul, où les premières réunions d'épargne ont pu se tenir. Une session de sensibilisation sur l'assurance bétail, avec 80 % d'indemnisation en cas de mortalité, en lien avec la CNAAS, est venue compléter le dispositif pour aider les ménages à mieux sécuriser leurs élevages. La méthode retenue pour mettre sur pied ces caisses suit un cheminement en quatre temps : les groupes s'organisent d'abord autour d'un leadership et d'un bureau, avant de définir les règles de leur caisse de solidarité et l'achat des parts, puis de

rédiger leur règlement intérieur, pour enfin tenir leur toute première réunion d'épargne.

Six mois après le démarrage effectif des activités, l'heure est désormais à l'évaluation à mi-parcours. C'est tout l'enjeu de la mission de suivi et de concertation avec les Comités Communaux, organisée du 28 juin au 4 juillet 2026 dans les deux départements. Il s'agissait d'apprécier le niveau d'appropriation des connaissances transmises, évaluer la fonctionnalité réelle des groupes accompagnés, mesurer les premiers changements observés au sein des communautés, mais aussi harmoniser les critères de sélection en vue du ciblage des prochains bénéficiaires et de la préparation des activités de placement des animaux. Nous reviendrons plus en détail sur les enseignements de cette mission dans nos prochaines éditions.

 Par D. Bâ



## FDMI

### Le Fonds de Développement de la Microfinance Islamique officiellement lancé



Cérémonie de lancement du Fonds de Développement de la Microfinance Islamique (FDMI), à Dakar.

**Longtemps annoncé, le Fonds de Développement de la Microfinance Islamique (FDMI) est enfin devenu réalité. Porté par le Ministre de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire, Dr Alioune Dione, ce nouvel instrument entend s'imposer comme un levier majeur de lutte contre la pauvreté et d'inclusion financière au Sénégal, en prenant la relève du Programme de développement de la microfinance islamique (PROMISE).**

Devant l'assistance réunie à Dakar, le Ministre Alioune Dione a longuement insisté sur la vocation sociale du dispositif. Sa raison d'être : offrir une alternative de financement crédible aux populations rurales, périurbaines et urbaines, trop souvent tenues à l'écart du système bancaire classique à cause de ses taux d'intérêt et de ses conditions d'accès jugées trop strictes. Un « outil de justice sociale », a-t-il résumé, avant de promettre une gouvernance rigoureuse garante de transparence et d'efficacité, et de lancer un appel aux institutions de microfinance pour qu'elles diversifient leurs offres, ainsi qu'aux jeunes pour qu'ils se regroupent en coopératives productives et solidaires.

Doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie de gestion, le Fonds dispose désormais d'une plus grande flexibilité et d'une meilleure capacité d'action, s'est réjoui son administrateur, Dr Abdou Diaw, qui y voit un cadre propice à l'innovation financière et au développement de produits mieux adaptés aux besoins des populations. De son côté, le président du

Conseil de surveillance du FDMI, Papa Leyti Ndiaye, n'a pas caché que l'État du Sénégal ne finance que 13 % du dispositif, rendant indispensable une diversification des partenariats pour en assurer la viabilité sur la durée.

Présent à la cérémonie, le Directeur régional de la Banque islamique de développement, Dr Nabil Ghalieb, a rappelé qu'au-delà du financement, l'enjeu est tout autant de structurer le secteur et de renforcer les capacités de ses acteurs, à travers une gouvernance irréprochable et une mobilisation intelligente des ressources. Le président de l'Association professionnelle des institutions de microfinance, Mamadou Lamine Diouf, a pour sa part salué la naissance d'un fonds qu'il considère comme un véritable levier de transformation pour les institutions de microfinance du pays.

C'est dans le cadre du panel consacré aux synergies entre la finance islamique et l'économie sociale et solidaire que le Directeur général de la HAW, Dr Ahmed Lamine Athie, a mis en lumière le rôle

stratégique du waqf dans la transformation sociale, partageant des exemples concrets de projets portés par l'institution, tels que le WAPEC (Waqf agricole public d'élevage de chèvres) et le programme de cantines scolaires, illustrant les complémentarités possibles entre le mécanisme du waqf et les instruments de la microfinance islamique.

 Par M. E. Lô

“

#### LE RAPPEL PROFITE AUX CROYANTS.

« Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah sans faire suivre leurs largesses ni d'un rappel ni d'un tort, auront leur récompense auprès de leur Seigneur. Nulle crainte pour eux, et ils ne seront point affligés ».

SOURATE 2 ; VERSSET 262

## FDMI-BCEAO

### Le FDMI outille les acteurs de la finance islamique sur les contrats participatifs de la BCEAO

*Comprendre pour mieux appliquer : c'est tout l'enjeu du programme de vulgarisation lancé par le Fonds de Développement de la Microfinance Islamique (FDMI) autour des contrats types et du cadre de gouvernance charaïque publiés par la BCEAO. Les 9 et 10 juin 2026, à l'Hôtel Axil de Dakar, s'est tenue la deuxième session de ce cycle de quatre ateliers prévus sur l'année, cette fois consacrée aux contrats participatifs : la Moudaraba et la Moucharaka.*

#### Deux logiques de partage, deux temps forts

Pendant deux jours, une vingtaine de professionnels ont pris part à cet exercice (gestionnaires de compte, responsables juridiques et de conformité, chefs d'agence des institutions de microfinance, régulateurs et superviseurs, parmi lesquels la Haute Autorité du Waqf), conviée aux côtés des principaux acteurs de l'écosystème de la finance islamique sénégalaise. Ensemble, ils se sont penchés sur deux mécanismes encore peu répandus dans l'offre de finance islamique en zone UMOA, alors même qu'ils en incarnent l'un des principes fondateurs : le partage des profits et des pertes, plutôt que le prêt à intérêt.

**Un principe fondateur de la finance islamique : le partage des profits et des pertes, plutôt que le prêt à intérêt.**

Le premier jour a été consacré à la Moudaraba. Le principe est simple à saisir : d'un côté, quelqu'un apporte l'argent (le bailleur de fonds) ; de l'autre, quelqu'un apporte son savoir-faire et gère le projet (l'entrepreneur). Si l'affaire est rentable, les bénéfices sont partagés selon une

clé fixée à l'avance entre les deux parties. Mais si elle tourne mal, c'est en principe le bailleur de fonds seul qui absorbe la perte financière ; sauf si l'entrepreneur a été négligent ou fautif, auquel cas c'est lui qui en répond. C'est donc un contrat où celui qui apporte l'argent prend l'essentiel du risque, ce qui explique pourquoi les institutions financières islamiques restent souvent prudentes à son égard.

Le second jour a porté sur la Moucharaka, qui repose sur une logique différente et, pour beaucoup de participants, plus rassurante : ici, les deux parties mettent de l'argent dans le projet, chacune à hauteur de sa mise, et les pertes éventuelles sont réparties au prorata de ce que chacune a investi, et non plus supportées par une seule partie. Les intervenants ont notamment évoqué la Moucharaka dite « dégressive », une variante où le client rachète petit à petit les parts de l'institution financière jusqu'à devenir, au fil du temps, seul propriétaire du bien financé (un logement, par exemple).

Par ailleurs, les échanges ont mis en évidence que la prédominance des contrats participatifs s'explique principalement par l'asymétrie d'information entre les parties, les

coûts élevés liés au suivi des projets et à la gouvernance, les exigences prudentielles applicables aux institutions financières islamiques, les risques de liquidité, ainsi que par la préférence des déposants et des établissements financiers pour des instruments offrant une meilleure prévisibilité des flux financiers et une maîtrise accrue des risques.

Cette session a permis également de mettre en exergue des exemples pratiques sur des écarts de non-conformité Sharia considérés fréquents dans l'application du contrat Moudharaba-financement et Moucharaka-financement, avec des mesures d'atténuation conformes à la Sharia.

La session a été clôturée par une séance pratique animée par la Banque Islamique du Sénégal. Celle-ci est par ailleurs venue illustrer les techniques de lissage des comptes d'investissement, permettant aux institutions de mieux fidéliser leurs déposants.

Les participants ont recommandé d'apporter davantage de précisions sur les mécanismes de liquidation, de renforcer les dispositifs de transparence financière et de développer des modules de formation



# ÉCHOS DES PARTENAIRES

consacrés à l'éthique ainsi qu'à l'éducation financière islamique. Ils ont également salué l'initiative d'Al Rahma Microfinance visant à mettre en place une entité opérationnelle dédiée à l'instruction, au traitement et à la gestion opérationnelle des dossiers de financement participatif, considérée comme une avancée significative pour le développement de ce mode de financement au Sénégal.

Dix-huit participants ont pris part à cette formation, majoritairement issus des institutions de microfinance islamique de la place. Le bilan est très positif : une satisfaction totale sur le fond de la formation, saluée pour son caractère interactif et la qualité pédagogique des formateurs, avec toutefois un souhait unanime de disposer de plus de temps, tant le sujet s'est révélé dense.

## Un cycle engagé depuis fin 2025

Cette session n'est pas un coup d'essai. Le FDMI avait donné le coup d'envoi de cette dynamique de vulgarisation dès décembre 2025, avec un atelier consacré au Guide de Gouvernance Charaïque (GGC) de la BCEAO, destiné aux membres des Conseils de Conformité Interne des institutions financières islamiques opérant au Sénégal. L'objectif : harmoniser la compréhension d'un document de référence appelé à structurer durablement la gouvernance charia du secteur dans l'espace UMOA.

Le programme s'est ensuite poursuivi en mars 2026 avec la première des quatre sessions trimestrielles consacrées aux contrats types de la BCEAO, cette fois centrée sur trois contrats de vente : la Mourabaha, le Salam et l'Istisna.

**La Mourabaha représente aujourd'hui plus de 80 % du portefeuille des institutions financières islamiques du Sénégal.**

La Mourabaha, la plus répandue des trois (elle représente aujourd'hui plus de 80 % du portefeuille des institutions financières islamiques du Sénégal) fonctionne un peu comme un achat pour compte : l'institution financière achète elle-même le bien que le client souhaite acquérir (un véhicule, du matériel, un logement...), puis le lui revend immédiatement à un prix convenu à l'avance, incluant sa marge, que le client rembourse ensuite de manière échelonnée. Contrairement à un prêt classique, il ne s'agit donc pas de prêter de l'argent avec intérêt, mais bien d'acheter puis de revendre un bien réel.

**Un peu comme si l'on payait aujourd'hui une récolte de riz ou d'arachide qui ne sera livrée qu'après la moisson.**

Le Salam, lui, fonctionne à l'inverse dans le temps : c'est une vente où l'acheteur paie tout de suite, en totalité, un bien qui sera livré plus tard ; un peu comme si l'on payait aujourd'hui une récolte de riz ou d'arachide qui ne sera livrée qu'après la moisson. Ce mécanisme est particulièrement utile pour financer par avance des producteurs agricoles ou artisanaux, à condition que le bien vendu soit décrit avec une grande précision (quantité, qualité, date et lieu de livraison), pour éviter tout flou sur ce qui sera effectivement livré.

L'Istisna, enfin, s'apparente à une commande de fabrication sur mesure : on paie un fabricant pour qu'il construise ou produise un bien qui n'existe pas encore (un immeuble, une

machine, un équipement) avec plus de souplesse que le Salam sur les modalités de paiement, qui peuvent être versées d'avance, de façon échelonnée pendant la fabrication, ou à la livraison. C'est le contrat le plus adapté aux grands projets de construction ou d'équipement, où le bien doit être conçu spécifiquement pour le client.

## Et la suite ?

Plusieurs pistes ont d'ores et déjà été retenues pour la poursuite du programme : allonger la durée des sessions, partager davantage de supports électroniques, multiplier les cas pratiques, et étendre progressivement ces formations aux acteurs de la sous-région UEMOA. Rendez-vous est pris pour la deuxième session de formation consacrée aux contrats types de la BCEAO.

 **Par Dr Abdoulaye Diakhaté, Responsable de la Cellule juridique et des Partenariats**

“

**LE RAPPEL PROFITE AUX CROYANTS.**

*Selon Abou Hourayra (Radia Allah 'anh), le Prophète (PSL) a dit : « Au matin de chaque nouvelle journée, deux Anges descendent du ciel. L'un d'eux dit : Seigneur Dieu ! Donne à toute personne qui dépense la compensation de ce qu'elle dépense. Et l'autre dit : Seigneur Dieu ! Donne à tout avare un fléau pour l'emporter ou emporter ses biens ».*

**RAPPORTÉ PAR BUKHARI ET MUSLIM**

### Rapport Giving USA 2026 : la philanthropie américaine confirme sa vigueur, portée par les particuliers



*Chaque année, le rapport Giving USA fait figure de référence pour prendre le pouls de la générosité aux États-Unis. Son édition 2026, consacrée aux dons de l'année 2025, dresse le portrait d'un secteur philanthropique en pleine forme, porté par les particuliers et par une percée remarquable des legs testamentaires.*

Le constat est sans appel : 617,2 milliards de dollars ont été versés aux organisations à but non lucratif américaines en 2025, soit une progression de 5,7 % par rapport à 2024. Une fois l'inflation déduite (2,6 % sur l'année), la croissance réelle reste solide, à 3 %.

Comme chaque année, ce sont les particuliers qui font vivre la philanthropie américaine. Leurs dons, à hauteur de 394,2 milliards de dollars, représentent à eux seuls 64 % du total collecté. Les fondations philanthropiques suivent, avec environ 117 milliards de dollars (19 % des contributions), tandis que les legs testamentaires et donations successorales, pour leur part, pèsent près de 62 milliards de dollars, soit 10 % de l'ensemble. C'est d'ailleurs cette dernière catégorie qui a le plus progressé cette année, avec une croissance de 19,7 %, la plus forte parmi toutes les sources de financement recensées ; un signal intéressant sur la place grandissante que prennent les transmissions patrimoniales dans les stratégies de générosité.

Autre enseignement marquant de ce rapport : les organisations religieuses demeurent, et de loin, les premières

bénéficiaires de la philanthropie américaine, avec 151,6 milliards de dollars reçus, soit près de 23 % du volume total des dons. Un chiffre qui confirme, année après année, le rôle central que continuent de jouer la foi et les institutions religieuses dans l'écosystème caritatif des États-Unis.

***Les organisations religieuses demeurent, et de loin, les premières bénéficiaires de la philanthropie américaine : 151,6 milliards de dollars reçus, soit près de 23 % du volume total des dons.***

#### Principaux enseignements pour la générosité des particuliers

Le rapport Giving USA 2026 met en évidence que la pérennité de la collecte de fonds repose sur le renforcement des relations avec les donateurs individuels, une communication axée sur l'impact concret des actions et la diversification des canaux ainsi que des modalités de contribution. Les dons des particuliers doivent ainsi être considérés non comme une simple campagne de levée de fonds, mais comme un levier stratégique nécessitant un récit institutionnel convaincant, une expérience de don

fluide, une segmentation efficace des donateurs et une offre de contribution adaptée aux nouvelles pratiques philanthropiques. Il montre également que les donateurs sont capables de se mobiliser rapidement lorsque des réductions des financements publics ou des changements de politiques menacent la continuité de programmes essentiels.

Au-delà des chiffres, ce panorama rappelle une réalité que la Haute Autorité du Waqf observe de près : dans les systèmes philanthropiques les plus matures, ce sont souvent les mécanismes de don durable et de transmission (dont le waqf constitue, dans notre tradition, l'un des instruments les plus anciens) qui connaissent la progression la plus dynamique. Une convergence qui mérite d'être suivie, à l'heure où le Sénégal identifie le mécanisme du waqf dans son Plan de Redressement Économique (PRES) comme un instrument puissant capable de mobiliser les ressources endogènes.



**Par Dr Abdoulaye Diakhaté,  
Responsable de la Cellule  
juridique et des Partenariats**



## WEBINAIRE HAW

**Le waqf au Sénégal : réflexions sur les défis juridiques, fonciers et patrimoniaux à la lumière du webinaire de la Haute Autorité du Waqf**

*Assistante juridique à la Haute Autorité du Waqf, Mme Alimatou Diagne a organisé et modéré ce webinaire consacré aux défis juridiques, fonciers et patrimoniaux du waqf au Sénégal. Elle signe ici une synthèse des idées et réflexions issues des échanges entre les intervenants et les participants.*



### Introduction

La Haute Autorité du Waqf (HAW) a organisé, le 12 mai 2026, un webinaire académique consacré aux enjeux contemporains du waqf au Sénégal. Cette rencontre scientifique s'inscrit dans le cadre du programme de recherche et de réflexion de la HAW visant à contribuer au perfectionnement du cadre juridique et institutionnel du waqf.

À la suite de l'adoption de la loi n° 2015-11 du 6 mai 2015 relative au waqf, du décret n° 2016-449 portant organisation et fonctionnement de la Haute Autorité du Waqf modifié ainsi que du décret n° 2019-115 du 16 janvier 2019 fixant les conditions générales et les modalités de reconnaissance d'utilité publique à un waqf, le Sénégal s'est doté d'un cadre juridique spécifique consacrant l'institution du waqf dans l'ordre juridique national.

Cette réforme a permis l'intégration dans le droit positif sénégalais d'un mécanisme issu de la tradition juridique musulmane tout en

l'articulant avec les exigences du droit moderne, notamment le droit civil, le droit foncier, le droit des affaires et les normes communautaires de l'OHADA.

***Le Sénégal s'est doté d'un cadre juridique spécifique consacrant l'institution du waqf dans l'ordre juridique national.***

Toutefois, l'expérience acquise depuis l'entrée en vigueur de ce dispositif révèle plusieurs interrogations pratiques et théoriques. Les débats portent notamment sur la nature juridique du waqf, la question du patrimoine d'affectation, les mécanismes de protection des biens waqf, l'intégration des réalités foncières sénégalaises et les difficultés liées à certains aspects de la mise en œuvre du régime juridique actuel.

C'est autour de ces problématiques que se sont articulées les différentes communications présentées lors de ce webinaire.

**L'analyse critique du cadre juridique du waqf au Sénégal**

Le premier axe du webinaire a été présenté par le Docteur Mballo Thiam, Directeur de l'UFR des Sciences juridiques et politiques de l'Université Alioune Diop de Bambey, agrégé des Facultés de droit et avocat à la Cour.

Dans une communication intitulée « Analyse critique de la loi n° 2015-11 relative au waqf au Sénégal : fondements, innovations et limites », l'intervenant a procédé à une lecture approfondie du dispositif législatif sénégalais.

Le professeur Thiam a d'abord mis en évidence l'originalité de la réforme sénégalaise qui a réussi à intégrer dans l'ordre juridique national une institution traditionnellement rattachée au droit musulman. Selon lui, l'une des principales innovations de la loi réside dans la reconnaissance d'un véritable patrimoine d'affectation permettant de détacher certains biens du patrimoine personnel du constituant afin de les affecter durablement à une finalité déterminée.

L'intervenant a également souligné l'ouverture du waqf à de nouvelles

catégories de biens. Alors que la conception classique du waqf était souvent associée aux seuls biens immobiliers, la loi sénégalaise permet désormais d'affecter au waqf des biens meubles, des actifs financiers et des actifs monétaires, ouvrant ainsi des perspectives importantes pour le développement de la finance sociale islamique.

**La loi sénégalaise permet désormais d'affecter au waqf des biens meubles, des actifs financiers et des actifs monétaires.**

Toutefois, le professeur Thiam a relevé plusieurs insuffisances du texte. Il a notamment attiré l'attention sur la définition du waqf retenue à l'article premier de la loi, laquelle repose sur la notion de « nue-propriété ». Selon lui, cette formulation apparaît difficilement conciliable avec la diversité des biens pouvant être constitués en waqf, notamment les biens meubles et les actifs financiers. Il a critiqué certaines incohérences dans la structure de la loi, notamment des intitulés mal adaptés à leur contenu, ainsi que l'absence de clarification de la nature juridique du waqf. Il a également relevé des difficultés d'articulation avec le droit OHADA, susceptibles de générer des conflits de normes. Des ambiguïtés existent aussi concernant les conditions de constitution du waqf (acte authentique ou simple consentement), la chronologie des dispositions relatives à l'extinction, ainsi que l'imprécision des règles de responsabilité des acteurs.

Il a également évoqué les interrogations relatives à la personnalité juridique du waqf. L'absence de reconnaissance explicite d'une personnalité morale ou d'un statut juridique autonome du

patrimoine waqf soulève, selon lui, des questions importantes en matière de gestion patrimoniale, de responsabilité et de sécurité juridique.

Au terme de son intervention, le professeur Thiam a plaidé pour une révision ciblée de certaines dispositions de la loi afin de renforcer la cohérence du dispositif et d'améliorer son efficacité.

## Le waqf et le droit de propriété : le défi des titres précaires

Le deuxième axe a été développé par Maître Cheikh Tidiane Seck, notaire à Dakar au sein de l'Étude de Maître Anta Kane Diallo.

Sa communication, intitulée « Le waqf en droit sénégalais et la propriété : quelles perspectives pour l'intégration des titres précaires ? », a porté sur l'une des principales difficultés pratiques rencontrées dans le développement du waqf immobilier au Sénégal.

Il a d'abord rappelé que l'article 5 de la loi n° 2015-11 exige que le constituant soit propriétaire du bien mis en waqf. Cette exigence, justifiée par des impératifs de sécurité juridique, constitue néanmoins un frein important dans un contexte où l'accès à la pleine propriété foncière reste limité. En droit sénégalais, la propriété est en effet étroitement liée au titre foncier et à la réunion des trois attributs classiques (usus, fructus, abusus), ce qui exclut de nombreuses situations d'occupation foncière non titrées.

Dans ce cadre, il a mis en évidence la place centrale des titres précaires dans la réalité foncière sénégalaise. Ceux-ci recouvrent diverses situations juridiques : permis d'occuper, permis d'habiter, autorisations d'occuper, baux

ordinaires ou emphytéotiques, ainsi que des situations coutumières ou informelles (attestations de cession coutumière, lettres d'attribution villageoise, reconnaissances de droits traditionnels, actes informels). S'y ajoutent des titres administratifs spéciaux comme les concessions provisoires ou certaines décisions d'affectation. Selon lui, cette diversité montre l'écart entre le droit positif du waqf et les réalités foncières du terrain.

Le conférencier a ensuite expliqué que la constitution d'un waqf immobilier nécessite généralement une phase préalable de sécurisation foncière, consistant à transformer le titre précaire en titre foncier. Cette transformation obéit à des conditions strictes : régularité du titre, occupation effective du terrain, respect de la destination, absence de litige, et suit une procédure administrative comprenant notamment la constitution d'un dossier et une instruction pouvant inclure une enquête de commodo et incommodo. Ce processus, selon lui, est souvent long et complexe.

**Transformer le titre précaire en titre foncier : un processus souvent long et complexe, préalable à la constitution d'un waqf immobilier.**

Face à ces contraintes, Maître Seck a proposé des solutions à court terme fondées sur une approche pragmatique. Il a plaidé pour un renforcement du rôle de la Haute Autorité du Waqf (HAW) à travers des conventions-cadres avec la Direction générale des Domaines, des protocoles avec les collectivités territoriales, ainsi que des partenariats avec les notaires et les géomètres. Il a également proposé la création d'un guichet unique « waqf-foncier » chargé



d'accompagner les constituants, de les assister dans les démarches administratives et de faciliter la coordination entre les administrations.

Il a aussi insisté sur la nécessité d'une implication accrue de l'État, notamment par une circulaire interministérielle facilitant le traitement des dossiers waqf et la création d'un comité interministériel réunissant la HAW, les Domaines, l'Urbanisme, les collectivités territoriales et les professionnels du foncier. Il a rappelé, dans ce cadre, les engagements récents des autorités publiques en faveur du développement du waqf, notamment à travers des projets immobiliers à vocation sociale.

Sur le plan structurel, il a estimé que des réformes plus profondes sont indispensables. Il a plaidé pour la reconnaissance du waqf comme entité juridique autonome dans le droit foncier, l'adaptation de la loi sur le domaine national afin de permettre l'affectation de terres au profit du waqf, l'ouverture du waqf à des droits réels autres que la pleine propriété, ainsi que la création d'un régime spécifique pour les waqf issus du domaine national. Il a également insisté sur la nécessité de consacrer la personnalité juridique du waqf et de réserver des zones foncières destinées à des projets waqf à vocation sociale.

En conclusion, Maître Seck a souligné que le développement du waqf immobilier au Sénégal dépend de la prise en compte des réalités foncières caractérisées par l'importance des titres précaires. Selon lui, leur intégration progressive, combinée à des réformes structurelles du droit foncier et à un renforcement du rôle de la HAW, constitue un levier essentiel pour permettre au waqf de jouer pleinement son rôle de développement

social et économique.

## La protection juridique des biens meubles mis en waqf

Le troisième axe a été présenté par Monsieur Issaka Nouhou Mounkaila, Juriste à la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique du Niger, ancien Directeur général par intérim de la Haute Autorité du Waqf du Niger, ancien Directeur du Département de la Conformité et des Affaires juridiques de la Haute Autorité du Waqf du Niger.

Son intervention a porté sur « La protection juridique des biens meubles mis en waqf : limites du cadre juridique actuel et perspectives d'évolution ».

Il a d'abord rappelé que la loi n° 2015-11 du 6 mai 2015 a pour objectif central de garantir la protection des biens waqf, de respecter la volonté des constituants, d'assurer la pérennité ou la temporalité du waqf et de fournir un cadre juridique sécurisé aux initiatives existantes et futures. Elle repose sur plusieurs principes fondamentaux : l'irrévocabilité du waqf, son inaliénabilité ainsi que la possibilité de durée perpétuelle ou limitée du waqf.

Un apport majeur de la loi réside, selon lui, dans l'élargissement du champ des biens pouvant être affectés en waqf. Contrairement à de nombreuses législations étrangères centrées sur l'immobilier, la loi sénégalaise admet expressément les biens immeubles, les biens meubles, les actifs financiers et les actifs monétaires. Cette évolution permet d'adapter le waqf aux réalités économiques contemporaines et ouvre la voie à une finance sociale islamique plus diversifiée.

Sur le plan de la protection juridique, il a mis en évidence un dispositif structuré autour de plusieurs

mécanismes complémentaires. D'abord, les biens waqf publics bénéficient de protections fortes telles que l'insaisissabilité, l'imprescriptibilité et l'inaliénabilité, qui empêchent toute saisie, appropriation ou détournement du patrimoine affecté. Ensuite, la formalisation des actes de constitution constitue une garantie essentielle : le waqf peut être établi par acte notarié, acte sous seing privé déposé chez un notaire avec reconnaissance d'écritures et de signatures, ou par décret pour les entités publiques. Cette formalisation assure la sécurité juridique et la preuve de l'existence du waqf.

### **Les biens waqf publics bénéficient de protections fortes : insaisissabilité, imprescriptibilité et inaliénabilité.**

Il a également souligné le rôle central de la Haute Autorité du Waqf (HAW), chargée de recevoir les actes, d'en assurer le contrôle, de tenir le registre national des waqf, de superviser leur gestion et de veiller au respect de la volonté du constituant. Elle constitue ainsi l'organe pivot du système de protection.

Par ailleurs, la loi organise la protection de la volonté du constituant à travers l'article 11, qui impose le respect obligatoire des conditions fixées dans l'acte de constitution du waqf, dès lors qu'elles sont licites et applicables. L'article 14 garantit la continuité du waqf en cas de disparition ou de détérioration du bien, notamment par l'obligation de remplacement en cas de destruction causée par un tiers ou par la poursuite des effets du waqf sur les parties restantes.

Cependant, malgré ces avancées, le conférencier a relevé plusieurs insuffisances. La première concerne la définition du waqf à l'article premier, fondée sur la notion de nue-propriété,

jugée réductrice et inadaptée à la diversité des biens concernés, notamment les biens meubles et financiers. Il recommande une reformulation plus large et plus conforme à la réalité du waqf moderne.

Enfin, il a insisté sur la nécessité de renforcer le statut institutionnel de la HAW, en lui accordant des moyens adaptés à ses missions, ainsi que de moderniser les outils juridiques et administratifs.

En conclusion, M. Mounkaila estime que le cadre juridique sénégalais du waqf est globalement structuré et protecteur, mais qu'il doit être actualisé pour mieux intégrer les biens meubles et financiers et renforcer l'efficacité globale du système au service du développement social et solidaire.

## Les principales perspectives dégagées par le webinaire

Les échanges qui ont suivi les communications ont permis d'identifier plusieurs axes de réforme susceptibles de renforcer l'efficacité du waqf au Sénégal.

Une première orientation concerne la clarification de la nature juridique du waqf et la consécration plus explicite du patrimoine d'affectation dans le droit sénégalais.

Une deuxième perspective vise l'amélioration de la protection juridique de l'ensemble des catégories de biens affectés au waqf, qu'il s'agisse de biens immobiliers, mobiliers ou financiers.

Les participants ont également souligné la nécessité de poursuivre la réflexion sur l'intégration des réalités foncières nationales dans le dispositif juridique du waqf, notamment en ce qui concerne les droits fonciers

précaires et les terres relevant du domaine national.

### **Le renforcement des capacités institutionnelles de la Haute Autorité du Waqf : un enjeu majeur pour une gouvernance efficace du patrimoine waqf.**

Enfin, le renforcement des capacités institutionnelles de la Haute Autorité du Waqf a également été présenté comme un enjeu majeur pour assurer une gouvernance efficace du patrimoine waqf.

À travers ce webinaire, la Haute Autorité du Waqf a offert un cadre d'échanges particulièrement riche sur les enjeux actuels du waqf au Sénégal. Les communications présentées ont mis en évidence les avancées réalisées grâce au cadre juridique existant tout en soulignant les défis qui demeurent en matière de sécurisation patrimoniale, d'intégration foncière, de gouvernance et d'adaptation du droit aux nouvelles formes de waqf.

Les réflexions engagées témoignent de la volonté des acteurs institutionnels, universitaires et professionnels d'accompagner l'évolution du waqf afin qu'il puisse contribuer pleinement au financement du développement, au renforcement de la solidarité et à la réalisation des objectifs de justice sociale au Sénégal.

## Conclusion

Le webinaire organisé par la HAW a permis de mettre en lumière les progrès significatifs réalisés par le Sénégal dans l'institutionnalisation du waqf au sein de son ordre juridique. Toutefois, les réflexions issues des différentes communications révèlent également la nécessité de poursuivre l'effort de consolidation normative et

institutionnelle afin de garantir une meilleure sécurité juridique des biens affectés, une intégration plus réaliste des contraintes foncières nationales et une gouvernance adaptée aux nouveaux enjeux de la finance sociale islamique. À cet égard, la clarification du statut juridique du waqf, la reconnaissance explicite de son autonomie patrimoniale ainsi que le renforcement des capacités de la HAW apparaissent comme des conditions essentielles à l'émergence d'un écosystème waqf performant, capable de contribuer durablement aux objectifs de développement économique, de solidarité et de justice sociale au Sénégal.

### **La clarification du statut juridique du waqf et le renforcement des capacités de la HAW : des conditions essentielles à l'émergence d'un écosystème waqf performant.**

🕒 Par Alimatou Diagne, Assistante juridique

“

LE RAPPEL PROFITE AUX CROYANTS.

« Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient ».

LE CORAN, SOURATE 2 ; VERSET 261



# ILS (ELLES) ONT DIT

Six voix, six regards sur le waqf — recueillis au fil des rencontres, cérémonies et échanges qui ont marqué ce premier semestre 2026.



“

*Nous ne pouvons plus continuer à compter uniquement sur les ressources budgétaires classiques ou sur l'endettement. Il nous faut être innovants. Et l'innovation consiste à utiliser des mécanismes comme le waqf, à faire la valorisation et le recyclage d'actifs.*

**OUSMANE SONKO**

Alors Premier ministre, aujourd'hui Président de l'Assemblée nationale

POSE DE LA 1ÈRE PIERRE — IMMEUBLE WAQF DAARA MODERNES · 26 MARS 2026, DAKAR PLATEAU

“

*Le waqf n'est pas uniquement un acte de charité et de générosité ; il est un engagement structuré au service de l'intérêt collectif, c'est-à-dire un instrument de justice sociale universel ouvert à tous, musulman ou non. Lorsqu'il est bien encadré, il devient un levier de stabilité sociale.*



**EL HADJI AMAR LÔ**

Président de la Commission de Supervision de la HAW

IFTAR INSTITUTIONNEL 2026 · 5 MARS, HÔTEL NOOM

“

*La crédibilité et la pérennité du waqf reposent en effet sur trois piliers essentiels : la transparence, la bonne gouvernance et l'impact social mesurable. En poursuivant ces objectifs, la HAW contribue à bâtir un modèle sénégalais de solidarité structurée.*



**MOUSTAPHA GUIRASSY**

Ministre de l'Éducation nationale — discours lu par le Ministre d'État Al Aminou Lô

IFTAR INSTITUTIONNEL 2026 · 5 MARS, HÔTEL NOOM

“

*Nous sollicitons aussi l'extension de cette initiative aux 14 régions du Sénégal, afin que chacune dispose d'infrastructures similaires dédiées aux daara. Ces écoles constituent notre véritable héritage et incarnent ce waqf permanent dont les vertus sont illimitées.*



**MOUSTAPHA AMADOU WANE**

Président de la FNAECS

POSE DE LA 1ÈRE PIERRE — IMMEUBLE WAQF DAARA MODERNES · 26 MARS 2026, PLATEAU

“

*Notre vœu le plus sincère est que ce projet soit pleinement réussi, qu'il produise tous les effets attendus au service de l'éducation et du développement humain au Sénégal, et qu'il devienne une référence exemplaire pour l'Afrique de l'Ouest et au-delà, inchaAllah.*



**DR NABIL GHALLEB**

Directeur régional de la BID

POSE DE LA 1ÈRE PIERRE — IMMEUBLE WAQF DAARA MODERNES · 26 MARS 2026, PLATEAU

“

*Nous savons tous que le partenariat avec le waqf est venu à son heure, avec la conjoncture mondiale qui sévit dans tous les pays du monde. Les parents ont des problèmes pour assurer les trois repas quotidiens. C'est la raison pour laquelle, à l'école, on a demandé d'instaurer les cantines scolaires, qui constituent un intrant de qualité.*



**MOUHAMADOU BASSIROU DIALLO**

Secrétaire général de l'Inspection d'Académie de Dakar — à propos de la phase test des cantines scolaires waqf

18 MAI 2026, LYCÉE TALIBOU DABO, GRAND YOFF



# LE WAQF

## UNE AUMÔNE DURABLE POUR UN IMPACT ÉTERNEL



Le waqf est un mécanisme de solidarité durable qui consiste à immobiliser un bien afin de générer des revenus permanents au service de l'intérêt général.

Encouragé par la Sunna et ancré dans le Coran, le waqf garantit une récompense spirituelle continue et un impact social durable.

Contribuez au **Fonds Waqf public monétaire**, mis en place par l'État du Sénégal et administré par la Haute Autorité du Waqf.

À travers ses actions, la Haute Autorité du Waqf œuvre pour transformer les dons waqf en infrastructures sociales et économiques pérennes, au bénéfice de toutes les couches de la population.

Faites votre don Waqf  
facilement !





# Faire du Waqf n'a jamais été aussi simple !

Scannez et contribuez dès aujourd'hui à des projets à fort impact social via Mixx by Yas.

## Scannez et payez



### Moyen de paiement acceptés:

Payez en toute simplicité, quel que soit votre kalpé, votre banque ou votre institution financière.



Mixx Sénégal • Mobile Cash S.A • Zone 15, Lot n°8,  
Immeuble Noura, Almadies, B.P. 146  
Service client : 201 123

**mixx**  
Business

HAUTE AUTORITE DU WAQF - 769555974



PLace OMVS (Dakar), Immeuble Thiargane, 4<sup>e</sup> étage



+221 33 889 29 90



[www.haw.gouv.sn](http://www.haw.gouv.sn)



[courriel@haw.gouv.sn](mailto:courriel@haw.gouv.sn)